



Déclaration commune du B7 et du L7 pour la réunion des ministres du travail et de l'emploi du G7 à Kurashiki, Okayama

22 avril 2023

Le changement climatique, l'inflation couplée à la crise du coût de la vie, l'augmentation de la pauvreté, le travail informel et les inégalités affectent des millions de travailleurs et d'entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, qui représentent 90 pour cent de la majorité des économies du G7. La situation actuelle, instable et incertaine, découlant de la pandémie, de l'agression contre l'Ukraine par la Russie et d'autres conflits armés, aggrave davantage cette crise. Ces défis affectent la cohésion sociale, les institutions du travail et les systèmes de protection sociale. Une action urgente de la part des membres du G7 est donc nécessaire pour y faire face.

Les groupes du B7 et du L7 appellent conjointement à des efforts conscients et systématiques afin de réduire les inégalités en promouvant le travail décent, en respectant les principes fondamentaux et des droits au travail, en investissant dans le capital humain et la protection sociale, en favorisant le développement durable et une transition juste vers des économies neutres en carbone, en défendant la productivité, l'innovation, la création d'emplois décents, la croissance économique inclusive et en assurant un ordre économique fondé sur la justice sociale.

L'investissement dans le travail décent et le capital humain demanderait de la part des pays du G7 de mettre la priorité sur l'accès à la protection sociale universelle et durable, à la sécurité et à la santé, à l'éducation et au développement des compétences dans leurs programmes de développement national. C'est une question de personnes et de talents. Il s'agit également de promouvoir un environnement permettant le travail décent, l'entrepreneuriat et des entreprises durables, en particulier pour les micro-, petites et moyennes entreprises.

Des systèmes de protection sociale universels et durables sont un investissement crucial pour la société tout entière. Le G7 a un rôle fondamental à jouer dans le soutien aux pays à faible revenu pour leur permettre d'établir des socles de protection sociale grâce aux financements et au renforcement des capacités. Le rôle du G7 est aussi essentiel dans l'assistance aux pays développés à mettre en œuvre les Recommandations sur les socles de protection sociale de l'OIT.

Les membres du G7 ont la responsabilité de garantir la sécurité et la santé au travail et de promouvoir une culture préventive robuste. Respecter et protéger le droit syndical et de négociation collective sont des leviers importants pour garantir des lieux de travail sûrs.

Les gouvernements devraient garantir la mise en œuvre du droit fondamental à un environnement de travail sûr et sain, en accord avec les principes des Conventions 155 et 187 de l'OIT, qui sont désormais reconnues comme des conventions fondamentales. Pour cette raison, ils devraient fournir des formations et équipements appropriés, organiser des inspections régulières et s'assurer que les travailleurs ont le droit de refuser du travail dangereux.



Les leviers politiques suivants peuvent être utilisés par les gouvernements pour contribuer à *la résolution des défis posés par la pénurie de compétences* : 1) Renforcer les systèmes éducatifs pour assurer l'accès à une éducation de qualité pour tous, mais également se concentrer sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour aider à une transition plus fluide entre le monde de l'éducation et le monde du travail (et vice versa). 2) Établir des Conseils de Compétences (*skills councils*) pour favoriser le dialogue social entre les employeurs et les représentants du personnel. Cette modalité de dialogue social peut être utilisée pour développer des outils d'anticipation de besoin de compétences ainsi que pour développer des recommandations politiques opportunes et des interventions. 3) Favoriser une culture d'apprentissage continu aux niveaux de la société et de l'entreprise, y compris par le développement et le renforcement de compétences professionnelles et sociales clés.

Nous demandons aux membres du G7 de promouvoir le dialogue social, y compris la négociation collective et la coopération tripartite, pour garantir aux travailleurs une protection adéquate, en accord avec l'agenda du travail décent de l'OIT et en prenant en compte : (i) le respect des droits fondamentaux des travailleurs ; (ii) un salaire minimum décent, qu'il soit légal ou négocié ; (iii) des limites maximums du temps de travail ; et (iv) la santé et la sécurité au travail. C'est également une question d'investissement dans l'économie réelle. La négociation collective, le dialogue social et la coopération tripartite peuvent également jouer un rôle dans le succès de la transition juste et dans la construction de nouvelles infrastructures. D'autres leviers politiques tels que le renforcement des politiques actives du marché du travail, des formations en apprentissage, de l'apprentissage par le travail, des programmes de diversité et d'inclusion ainsi que de l'accès aux financements et incitations financières peuvent promouvoir l'inclusion et l'entrepreneuriat. Ils peuvent également aider les groupes sous-représentés (les jeunes, les femmes, les personnes migrantes ou les personnes en situation de handicap par exemple) à entrer sur le marché du travail et accéder à de meilleurs emplois. Il serait judicieux de promouvoir des politiques qui réagissent rapidement aux bouleversements du marché du travail. Cela permettrait également d'atténuer les désordres de l'emploi causés par les défaillances du marché ou provenant des transitions verte et numérique. Dans le contexte actuel de crise financière et d'inflation, les gouvernements devraient adopter des politiques qui promeuvent le dialogue social, y compris la négociation collective et la coopération tripartite afin de garantir un salaire minimum, légal ou négocié, pour tous les travailleurs.

Les dirigeants du G7 doivent revoir leurs politiques migratoires, y compris leurs politiques en matière de migration de main-d'œuvre. Les inégalités de traitement à l'égard des migrants vont à l'encontre des principes de dignité et de solidarité, dérogent aux obligations internationales en matière de droits de l'homme et créent une barrière à la création de l'emploi et à l'accès à l'emploi qualifié. Face à la perspective d'une population vieillissante, le G7 devrait investir dès à présent dans le secteur de la santé et l'économie des soins, en ayant pour objectif de fournir des services de qualité, formaliser des emplois décents et en créer de nouveaux. Les responsables politiques ont besoin de trouver une approche holistique qui garantit des systèmes de protection sociale robustes et durables, des régulations de migration de main-d'œuvre inclusives et efficaces et des systèmes de santé offrant des services de qualité et accessibles à tous. Le B7 et le L7, qui représentent la voix collective du monde du travail, sont prêts à donner des idées, des conseils et du soutien en partageant des bonnes pratiques et des recommandations politiques.

Le B7 et le L7 demandent des actions concrètes pour favoriser le dialogue social en vue d'une transition vers une économie formelle et la promotion du travail décent et de l'entrepreneuriat afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à une transition juste.